

MESSAGE DE MADAME EKOUE DEDE
MINISTRE DE L'ACTION SOCIALE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE
L'ALPHABETISATION A L'OCCASION DE LA JOURNEE DE L'ENFANT AFRICAIN 2014
(24^{ème} édition)

Thème : «Une éducation de qualité, gratuite, obligatoire et adaptée pour tous les enfants en Afrique»

Date : 15 juin 2014

Mesdames et Messieurs,

Chers parents,

Chers éducateurs

Chers enfants,

L'Afrique tout entière va célébrer le 16 juin, la Journée de l'Enfant Africain en souvenir du massacre en 1976, des enfants de Soweto en Afrique du Sud.

Le thème retenu par le Comité Africain d' Experts sur le Droit et le Bien-être de l'Enfant cette année est : **«Une éducation de qualité, gratuite, obligatoire et adaptée pour tous les enfants en Afrique»**.

Ce thème, prend un cachet spécial d'autant plus que le soulèvement de Soweto que commémore la Journée de l'Enfant Africain, était une protestation des enfants en faveur d'une éducation appropriée et accessible à tous. Ce thème a une résonance particulière dans notre contexte national marqué par une extrême jeunesse de la population ou les moins de 25 ans représentent plus de 60% du capital humain de notre pays et un togolais sur trois à 18 ans ou moins. Ce thème revêt une importance particulière

pour l'atteinte de nos objectifs de développement socio économique. Il rime bien avec la place de choix accordée à l'éducation pour tous dans notre stratégie de développement, la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi.

En ligne avec notre objectif d'éducation de qualité pour tous , des actions vigoureuses ont été mises en œuvre dans un cadre multisectoriel basé entre autres sur la politique sectorielle de l'éducation, la politique de protection des droits des enfants, la stratégie de protection des personnes handicapées, la politique nationale de l'égalité et de l'équité genre, la loi portant statut des réfugiés et la politique de protection sociale. L'importance accordée à l'éducation est matérialisée par l'allocation des ressources faites par l'Etat à ce secteur. Comme le note un rapport spécialisé de l'éducation, le Togo est bien au dessus de la moyenne des pays comparateurs et de celle de l'Afrique en termes de part de budget récurrent alloué à l'éducation.

Parmi les mesures majeures pour le renforcement de l'offre, l'on note

- Le recrutement et la formation des enseignants ;
- La construction continue des salles de classes et d'écoles dans les milieux les plus reculés ;
- La construction de trois écoles normales d'instituteurs (ENI)
- L'expérimentation de l'éducation inclusive
- Le renforcement de l'offre des services d'enseignement technique et formation professionnelle.

Parmi les mesures pour stimuler la demande d'accès à l'éducation :

- La suppression des frais scolaires dans les services publics d'éducation préscolaire et primaire ;
- La réduction de moitié des frais de scolarité dans le secondaire pour les filles
- La mise en place de cantines scolaires dans les contrées rurales les plus défavorisées.
- L'octroi des bourses, d'aides financières et de kits de fourniture scolaire aux enfants vulnérables, surtout aux filles
- La sensibilisation et la communication communautaires pour un changement de comportements et mentalités en faveur de l'éducation de groupes vulnérables pour favoriser par exemple l'éducation des filles et celle des enfants handicapés
- La facilitation de l'accès à l'éducation des enfants réfugiés
- Le renforcement de la protection des enfants et la lutte contre les violences à leur égard à travers la ligne 1011 pour dénoncer les abus contre les enfants.
- La sensibilisation contre les grossesses précoces, les mariages précoces et les violences sexuelles
- L'appui financier aux écoles spécialisées de formation des enfants vivant avec un handicap physique et intellectuel

En effet, entre 2000 et 2012, on note plusieurs progrès remarquables

- Au niveau de l'enseignement préscolaire que les effectifs ont été multipliés par plus de 6, en passant d'environ 10 500 élèves à près de 66 000 élèves. Cela correspond à un accroissement annuel moyen de l'ordre de 18% sur la période.

- Au niveau de l'enseignement primaire l'on note une augmentation des effectifs de plus de 45% sur la période, les effectifs sont passés d'environ 945 000 élèves à 1 370 000 élèves,
- Au niveau de l'enseignement secondaire général on observe un quasi-doublé des effectifs dans le 1er cycle et un quasi-triplé des effectifs dans le second cycle, passant respectivement d'environ 226 000 élèves à 398 000 élèves et de 44 000 élèves à 127 000 élèves soit un accroissement annuel moyen de l'ordre de 5,3% dans le 1er cycle et 10,1% dans le second cycle.
- Au niveau de l'enseignement technique et professionnel, le nombre d'élèves est passé de 13367 en 2000 à 32694 en 2011 soit une croissance de 145% sur la période. Le dédoublement du nombre des institutions d'enseignement technique et de formation professionnelle a contribué à ce progrès.

Malgré ces avancées significatives des défis importants restent encore à relever.

En effet, les statistiques scolaires révèlent que :

Les filles ne sont que 28% à achever le collège contre 51% pour les garçons et elles sont 9% à achever le lycée contre 24% pour les garçons.

- la disponibilité géographique équitable de l'éducation au secondaire reste un défi malgré les avancées car seul 7.8% des enfants de zones rurales finiront le secondaire soit trois fois moins que les enfants de zones urbaines
- Les enfants qui sont issus du quintile le plus riche ont 2.7 fois plus de chances de finir le premier cycle du secondaire et 6.8 fois plus de chances de finir le second cycle du secondaire que les enfants issus du quintile le plus pauvre
- Le tableau de bord de la protection des enfants indique un taux de scolarisation de 53.7% pour les enfants handicapés recensés par les services sociaux.
- Les enfants non scolarisés et précocement déscolarisés sont marginalement couverts par les services d'éducation non formelle dont les jalons sont en train d'être posés maintenant par l'Etat
- Les taux de redoublement demeurent élevés (21,5% au primaire, 22,0% au collège et 35% au lycée).
- 7% des enfants scolarisables ne vont toujours pas à l'école et environ 20% des enfants n'atteignent toujours pas la fin du cycle primaire
- La violence à l'endroit des enfants reste un des défis sociaux à confronter de manière plus vigoureuse dans nos communautés

Mesdames Messieurs

Chers Parents

Chers éducateurs

Chers enfants

La journée de l'enfant africain, nous donne l'opportunité de prendre un nouvel élan en capitalisant sur les avancées réalisées pour conquérir des victoires progressives et déterminantes

dans notre marche vers « une éducation de qualité, gratuite, obligatoire et adaptée pour tous les enfants en Afrique ».

Cette éducation de qualité pour tous les enfants, sans discrimination aucune, est un objectif légitime que nous partageons pour nos enfants et avec nos enfants, un impératif en lien avec nos engagements en matière de droits de l'homme et de droits des enfants, une nécessité pour l'essor économique de notre pays et un facteur de stabilité et de justice sociales.

CETTE EDUCATION DE QUALITE POUR TOUS PASSE PAR TOUS. L'élargissement de l'accès à toutes les catégories d'enfants et l'accroissement de la qualité de l'éducation deviendront progressivement des réalités durables si chacun de nous en sa qualité respective apporte sa contribution à cet agenda.

Les progrès passés doivent nous donner l'assurance et la confiance nécessaires pour nous investir dans une transformation sociale requise pour assurer une éducation inclusive.

La situation nous impose plus spécifiquement de continuer ensemble à :

- promouvoir l'éducation inclusive pour donner la chance à tous les enfants handicapés d'accéder à l'éducation ;
- réduire considérablement les distances entre les écoles et les lieux d'habitation des enfants dans les zones rurales
- améliorer la qualité du service éducatif
- diversifier l'offre des services d'éducation
- renforcer l'offre de services d'éducation non formelle et d'enseignement technique et professionnel
- soutenir l'éducation des filles,
- renforcer les mesures de protection sociale en faveur des enfants pauvres et de leur éducation
- intensifier l'accompagnement social des enfants en difficulté et la sensibilisation pour la transformation sociale nécessaire pour l'éducation inclusive
- mobiliser plus de ressources financières pour satisfaire les besoins du secteur éducatif et du secteur de la protection des enfants.

Ces actions nécessitent la contribution de tous les acteurs, Etat, secteur privé, société civile, partenaires techniques et financiers, corps enseignant, leaders traditionnels et communautaires, médias, parents et enfants .

C'est pourquoi à l'occasion de cette journée de l'enfant africain, le gouvernement lance un appel à tous les acteurs pour intensifier leur partenariat avec l'Etat pour une éducation de qualité et inclusive.

Le gouvernement en partenariat avec des acteurs non étatiques ainsi que les bailleurs de fonds organise dans le cadre de cette journée plusieurs activités notamment :

- Des causeries-débats et éducatives, des conférences, des émissions radiotélévisées, des documentaires pour discuter de cette importante thématique à travers tout le territoire ;
- La production du rapport faisant l'état des lieux sur les acquis en matière de l'éducation au Togo ;
- La conception, la production et la diffusion des spots publicitaires ;
- La dissémination de l'étude sur « le droit des enfants handicapés à l'éducation et à la protection en Afrique de l'Ouest » de l'ONG Plan International ;
- Le lancement, par le Conseil Consultatif National des Enfants, de « **l'opération de collecte des anciens livres et manuels scolaires au bénéfice des enfants démunis** » ;
- Le lancement de la campagne intitulée « **Dix (10) jours pour investir dans l'éducation des filles** »
- Une conférence débat sur le rôle des pères dans l'éducation des enfants a déjà eu lieu hier

J'invite par conséquent, tous les acteurs tels que les administrations, le secteur privé, la société civile, les organisations religieuses, les autorités traditionnelles, les femmes, les hommes, les enfants, les médias, les partenaires au développement à prendre une part active aux diverses manifestations au programme, pour la célébration de cette journée de l'enfant dont l'apothéose aura lieu le lundi, 16 juin 2014 à Agora Senghor de Lomé.

Le gouvernement renouvelle sa profonde gratitude à tous les acteurs nationaux et aux partenaires internationaux qui soutiennent l'éducation de nos enfants et les appelle tous à accroître leur soutien de manière substantiel pour l'atteinte de l'objectif de cette journée.

Je souhaite une fin d'année scolaire couronnée de succès à tous les élèves et les encourage en intensifier leurs efforts pour leur éducation et le progrès de notre pays.

Je souhaite bonne fête à tous les enfants du Togo et d'Afrique.

Vive la journée de l'enfant africain.

Je vous remercie.